Échos parlementaires

LE PORT DES DÉCORATIONS

Pour éviter le retour de scandales [illegible], M. Louis Marin a déposé à la Chambre [illegible] position de loi punissant d'amendes [illegible] sonnes portant des décorations auxquelles [illegible] n'ont pas droit, et interdisant aux [illegible] ou associations, reconnues ou non, de [illegible] des croix, décorations ou médailles spéciales.

LA MÉDAILLE DE 1870

Le projet de loi instituant une médaille commémorative « pour les combattants de 1870-1871, actuellement vivants, qui justifieront par pièces authentiques de leur présence sous les drapeaux du mois de juillet 1870 au mois de février 1871 inclus », a été distribué hier.

L'insigne sera en bronze et du module de 30 millimètres. Il portera, à l'avers, l'effigie de la République, et, au revers, des attributs militaires rappelant la collaboration des troupes de la guerre et de la marine, avec les millésimes « 1870-1871 ».

Le ruban aura une largeur de 36 millimètres. Il sera coupé dans le sens de sa longueur, de neuf raies vertes et noires, alternées, d'une largeur de 4 millimètres chacune.

POUR LES VOYAGEURS DE COMMERCE

M. Charles Deloncle, député de la Seine, président du groupe de la défense des intérêts des voyageurs de commerce, et M. César Trouin, député de l'Algérie, ont déposé hier une proposition de loi tendant à accorder aux voyageurs et représentants de commerce les mêmes garanties qu'aux autres employés du commerce et de l'industrie, en ce qui concerne le payement de leurs services, en cas de faillite ou de liquidation judiciaires des maisons auxquelles ils sont attachés.

BALADES PARLEMENTAIRES

Le groupe des expositions a décidé d'organiser, d'accord avec la Commission du commerce du Sénat, un voyage des parlementaires français à l'Exposition internationale de Turin. Ce voyage aura lieu les 24, 25 et 26 juin.

Des voyages semblables seront organisés ultérieurement aux expositions de Roubaix et du Havre.

Il est à espérer que les parlementaires tiendront à se promener à leurs frais.

UNE PROPOSITION DE SCRUTIN UNINOMINAL

Un certain nombre de partisans du maintien du scrutin d'arrondissement, parmi lesquels MM. Breton (du Cher), Modeste Leroy, Maginot, Baumande, etc., prennent l'initiative d'une proposition de réforme électorale maintenant le scrutin uninominal actuellement en vigueur.

La réforme consisterait dans les changements suivants :

1° On ferait la péréquation des circonscriptions en fixant le nombre des députés d'après une base uniforme ;

2° On prendrait pour base le nombre des électeurs inscrits et non plus celui de la population ;

3° On supprimerait le second tour de scrutin en établissant l'apparentement pour le premier tour.

En d'autres termes, avant le vote, les partisans d'une candidature déclareraient à quelle autre candidature ils entendent se rallier, au cas où la tour n'aurait pas le plus grand nombre de suffrages, et, à l'issue du tour unique de scrutin, on additionnerait les suffrages obtenus par les candidatures apparentées pour la proclamation de l'élu.

Le budget de 1911

Le rapport général établi par M. Gauthier sur le budget de 1911 va être incessamment distribué aux membres de la haute assemblée.

Dans ce volumineux travail, le rapporteur général examine la politique financière suivie au cours de ces dernières années et celle qu'il faudra suivre dans l'avenir pour équilibrer les budgets. Cette dernière politique doit être suffisamment large pour satisfaire tout à la fois aux besoins du budget et aux idées d'égalité et de justice qui tendent à devenir de plus en plus notre système d'impôts.

Le sénateur de l'Aude donne en ces termes son sentiment au sujet de l'impôt sur le revenu :

Le moment approche où, par la mise en œuvre de l'impôt sur le revenu, notre fiscalité, simplifiée et rajeunie, procurera le double avantage d'une plus juste répartition des charges publiques et d'un rendement supérieur. Il est réservé au Sénat, actuellement saisi du projet de loi voté par la Chambre des députés, de mettre au point les conditions d'application de cette grande réforme, de la dégager de tout caractère vexatoire et inquisitorial, de mesurer exactement son action aux facultés de chaque catégorie de contribuables, de faire, en un mot, qu'elle se manifeste aux yeux mêmes de ses détracteurs, comme une œuvre de péréquation et de justice fiscale à laquelle, suivant l'expression de Jean-Baptiste Say, les contribuables seront à cœur de collaborer.

Mais quel que soit son désir de hâter l'avènement de l'impôt sur le revenu, le Sénat saura se garder de tout entraînement irréfléchi, de toute résolution précipitée. Il n'ignore pas qu'une expérience hasardée, mal préparée par des sondages superficiels et incomplets, aurait pour résultat certain de faire le jeu des adversaires de la réforme, d'irriter le contribuable et d'aboutir à des mécomptes budgétaires.

Dans la seconde partie des considérations, M. Gauthier se montre sévère pour les divers impôts nouveaux introduits par la Chambre dans le budget de 1911.

Le rapporteur général proteste surtout contre l'élévation des droits de succession. En surchargeant la matière successorale, on offre une prime à la fraude et on accroît le danger des dissimulations.

M. Gauthier termine ses considérations générales en recommandant une « politique d'économie et de simplifications administratives ».

Le contribuable français ne saurait être surchargé indéfiniment. L'an dernier, on vota 142 millions d'impôts nouveaux ; le budget de 1911 en crée encore pour 66 millions ; pour demain, 150 millions de dépenses apparaissent à l'horizon, et le rapport se termine sur cette affirmation qui ne saurait être contestée : « Le pays aspire au repos. »

Congrès général de l'Action libérale populaire

Ainsi que nous l'avons annoncé, le Congrès général des Comités de l'Action libérale populaire se tiendra à Paris, les 8, 9, 10 et 11 juin.

Le 8 juin, à 8 h. 1/2 du soir, aura lieu, à la salle d'Horticulture, rue de Grenelle, la séance d'ouverture présidée par M. Jacques Piou, qui y prononcera un discours. MM. de Chappedelaine, député, et Guérand prendront aussi la parole.

Les journées du 9 et du 10 juin seront consacrées à des séances de travail. MM. E. Lamy, député ; de Gailhard-Bancel, ancien député ; Paul Lerolle, député de Paris, et Jacques Piou dirigeront les discussions de ces deux journées.

Le samedi 10 juin, à 8 h. 1/2 du soir, à la salle Wagram, sera tenue une grande réunion sous la présidence de M. Piou. L'ordre du jour porte : *La question scolaire et les projets de loi contre les droits des pères de famille.* Parmi les orateurs inscrits, citons notamment MM. Fabien-Cazbron, sénateur ; le commandant Driant, député ; Jean Lerolle, Xavier de Magallon, H. de Grandmaison, Saint-Yves, Fernand Conty, etc.

Enfin, le dimanche 11 juin, à 11 h. 1/2, aura lieu le grand banquet de clôture du Congrès, au Palais d'Orléans, 193, avenue du Maine.

Prix du couvert, 2 fr. 50.

Ajoutons que les demandes de cartes pour les diverses séances et pour le banquet doivent être adressées 7, rue Les-Cases, au siège central de l'A. L. P.

La révolte marocaine

En marche sur Méquinez

Bombardement d'un village

Des lettres de Fez, en date du 29 mai, annoncent que le 28, 2 500 hommes de troupes françaises sont partis pour le pays des Ait-Youssi, à environ 19 kilomètres au sud de Fez, et ont bombardé le village de Bablil où, disait-on, des contingents berbères étaient encore massés.

Le 29, presque toutes les forces françaises sont parties vers l'Ouest avec neuf jours de vivres. Le but de l'expédition est gardé secret, mais on peut dire avec certitude que c'est Méquinez.

Pacification de la région de Sefrou et du Gerhoum

Le colonel Mangin, avec des troupes indigènes et 2 000 hommes, est parti le 29 mai dans la direction de Sefrou pour assurer la pacification de la région.

Le général Moinier a décidé aussi de pacifier la région du Gerhoum et d'assurer les communications par le col de Zagotta, impraticable jusqu'à présent. Le 30 mai, des effectifs importants, accompagnés de génie, seront chargés d'aménager la piste du col de Zagotta et assureront l'exécution de cette première partie du programme de pacification dans la direction de Lallo-Ito.

Départ des généraux Moinier et Dalbiez vers le col de Zagotta

De Fez, le 29 mai. — Les généraux Moinier et Dalbiez, accompagnant les colonnes Brulard et Gouraud, ont quitté Fez, se dirigeant vers le col de Zagotta et peut-être jusqu'au gué de Hadjer-Ouaguef. Mais, seule, la colonne Gouraud poursuivra sa route vers Kenitra avec un convoi de 3 000 chameaux chargés de ravitailler la ville au retour.

La colonne Brulard ne reviendra sur Fez qu'après avoir traversé en zig zag les territoires des Ouadaia et des Cherarda, afin de pacifier entièrement cette partie du territoire traversée par la route de Tanger à Fez.

Soumission des Meknassa

Beni-Amar, 30 mai. — La colonne Moinier est arrivée sur Medmekkes ce soir ; elle a obtenu la soumission des Meknassa ; aujourd'hui, elle se portera sur le versant nord des monts Cherarda, chez la fraction des Ouled-Debb.

Plusieurs groupements de tribus des monts Lerhoun viennent de se soumettre.

El-Mokri deviendrait grand-vizir

Raisouli serait destitué

Le bruit court, dans les milieux indigènes de Tanger, qu'El-Mokri deviendrait grand-vizir. Si-Guebbas serait nommé ministre des Affaires étrangères, et Mohammed-Tasi, représentant du sultan à Tanger. D'autre part, Raisouli serait remplacé par le caïd Ben-Aouda comme caïd d'Arzila.

Centre d'activité espagnole

Quatre-vingts représentants des tribus, réunis au sanctuaire d'Abd-es-Selam, près de Tétouan, ont décidé de s'opposer à tout nouveau mouvement de troupes espagnoles sur la route de Ceuta à Tétouan.

On télégraphie de Ceuta que le général Alfau a reçu ordre de ne pas occuper de nouvelles positions et qu'il a déclaré aux journalistes qu'il ne ferait pas un seul pas en avant si les circonstances ne l'obligent pas à établir de nouveaux postes de police.

On craint cependant des collisions, car les tribus sont très excitées.

Les « archives de la parole »

On sait qu'il y a quelques mois les chanteurs et les cantatrices de l'Opéra furent invités à chanter devant un phonographe ; les rouleaux qui avaient enregistré le timbre de leur voix ont été placés dans les sous-sols de l'Académie nationale de musique d'où ils ne seront extraits que dans cent ans. Cette initiative a été reprise, sous une forme plus étendue, par l'Université elle-même.

Un certain nombre de professeurs en Sorbonne ont pensé qu'il serait possible de transmettre à la postérité le son de la voix des hommes éminents de notre époque et l'accent propre à chaque dialecte. Des philologues distingués ont voulu faire ainsi du phonographe l'appareil enregistreur d'une science linguistique et ils ont demandé à M. Steeg d'inaugurer cette après-midi, à la Sorbonne, les « Archives de la parole ».

Et voilà pourquoi M. Steeg a prononcé un discours cette après-midi, à la Sorbonne, devant un phonographe.

La sténographie, a-t-il dit, est indulgente à notre époque politique ; elle pardonne ou corrige les fautes contre le langage, elle accueille même les repentirs de pensée. Mais vos phonogrammes sont inflexibles : impitoyablement, ils retiendront pour les dénoncer à la postérité les moindres défaillances de notre parole. Vous comprendrez que timide, devant de tels témoins, j'ai craint l'improvisation et écrit mon discours.

Heureux, nos arrière-petits-neveux, qui pourront entendre la voix de M. Steeg !

Dans son numéro portant la date du 13 juin, la « Croix » commencera la publication d'un feuilleton très court mais très touchant qui sera fort apprécié.

Henriette de Ligny

par HENRIETTE BESANÇON

Où se déroule l'impressionnante histoire d'une jeune fille développant dans un milieu égoïste une générosité émouvante.

Puis, désireux de joindre à l'intérêt la variété, nous reproduirons pendant les mois d'été un chef-d'œuvre de la littérature italienne.

Les Fiancés

d'ALESSANDRA MANZONI

Ce remarquable récit montre à quelles traverses la vertu est quelque fois exposée, prouve aussi que Dieu n'abandonne jamais les siens, les récompense et les fortifie.

La faiblesse humaine appuyée au surnaturel chrétien, tel est le fond de cette « histoire milanaise du XVe siècle » fertile en incidents dramatiques, aussi passionnante par la description des milieux et les complexités de l'action que par la psychologie des foules ou des caractères.

Nos lecteurs suivront avec un intérêt croissant les mésaventures imméritées d'un couple fidèle dont la constance finit par triompher, avec l'aide du ciel, des embûches que les méchants ne cessent de lui tendre. Guerres civiles, séditions, sombres intrigues, calamités de toutes sortes, nos fiancés se trouvent malgré eux précipités dans ce tourbillon où ils périraient sans la main secourable de l'Eglise.

La pensée catholique n'a pas produit dans ce domaine d'œuvre plus charmante et plus instructive.

Les grandes courses d'aéroplanes

En attendant de prendre le départ pour accomplir la deuxième étape du parcours de la course Paris-Rome-Turin, les deux triomphateurs, Beaumont et Garros, prendront part aux grandes fêtes d'aviation qui se déroulent à Rome du 5 au 9 juin.

Frey et Vidart se sont fait également inscrire pour le circuit du Tibre, auquel prendront part Manissero, Cagno, Ruggerone, Labouchère, Loudion et beaucoup d'autres aviateurs.

La situation des aviateurs

On peut considérer comme ayant abandonné l'épreuve les aviateurs Bielovucie, Gaget, Wetmann et Manissero, soit quatre abandons sur douze partants.

L'état des deux officiers blessés

Les deux officiers aviateurs blessés à Hyères ont repris leurs sens et font preuve de la plus grande énergie. Ils ont demandé à télégraphier eux-mêmes à leurs parents et au ministre de la Guerre pour leur annoncer leur accident.

L'appareil, coupé en deux, a été laissé à quelques centaines de mètres de l'aérodrome où il est gardé par des soldats d'infanterie coloniale.

Les nouvelles téléphonées annoncent que l'état du lieutenant Lucca est rassurant, mais l'état du lieutenant Hennequin s'aggrave, inspirant les plus vives inquiétudes.

Les causes de l'accident

Voici quelles seraient les causes de l'accident :

Les officiers ayant été forcés de laisser leur biplan dehors toute la nuit, faute de hangar, l'humidité pénétra les toiles et les déforma. De plus, lorsque l'hélice fut en mouvement, une partie sécha, l'autre restant humide. Il en résulta sans doute une déformation qui modifia la stabilité de l'appareil.

Télégramme de braves

Le lieutenant Lucca, après sa chute, a tout de suite rédigé un télégramme à l'adresse de son chef, le général Roques :

« Avons quitté Hyères 7 h. 25. Violents remous dans virage au départ. Chute de 25 mètres sur l'aile. Appareil complètement brisé. Aviateurs contusionnés. Hennequin jambe brisée. Lucca luxation jambe droite. Moral excellent. »

C'est le rapport, en mots très nets. Et puis, la conclusion : « Moral excellent. » Ce laconisme est éloquent : c'est celui du courage simple.

M. Barrère a remis la Légion d'honneur à Beaumont

Rome, 3 juin (12 h. 35 soir, par téléphone). — M. Barrère, ambassadeur de France, vient d'offrir un grand déjeuner en l'honneur des vainqueurs de Paris-Rome. De nombreuses notabilités étaient présentes. M. Barrère présidait ; étaient aux places d'honneur l'enseigne de vaisseau Conneau (André Beaumont), et Roland Garros.

A l'issue du repas, M. Barrère a remis au nom du gouvernement français l'insigne de la Légion d'honneur au lieutenant Conneau et lui a notifié officiellement que le roi d'Italie, par décret en date de demain, 4 juin, lui conférait le titre de chevalier de San-Maurizio et Lazzaro, c'est-à-dire l'une des plus grandes distinctions italiennes.

Frey a atterri à 30 kilomètres de Rome

L'aviateur Frey est parti, ce matin, à 5 heures de Pise pour Rome. A 8 h. 5 il passait en vue de Civita-Vecchia, à belle allure. Mais par suite du brouillard il a dû atterrir à Maccoresc, à une trentaine de kilomètres de Rome. Dans l'atterrissage quelques fils de l'appareil ont été brisés.

Le Comité d'aviation lui a envoyé immédiatement une automobile avec des mécaniciens.

Kimmerling vers Nice

L'aviateur Kimmerling, qui a reçu dans la nuit son nouvel appareil, a pris son vol ce matin à 8 h. 10, de Brignoles, se dirigeant sur Nice.

Mais par suite d'on ne sait quelle cause, il a atterri à 10 heures, à 2 kilomètres de Bessé-sur-Issole (arrondissement de Brignoles), sans incident.

Le lieutenant Chevreau part de Lyon

Le lieutenant Chevreau, arrivé à Lyon dans l'après-midi d'hier, est parti ce matin, à 4 h. 35.

Après avoir fait un tour de piste, il s'est élevé à 800 mètres et a bientôt disparu.

Le lieutenant Chevreau a atterri à Saliaz (Isère).

Dans l'atterrissage, le stabilisateur se serait brisé.

Vidart partira ce soir pour Rome

Cecina, 3 juin. — Vidart est arrivé pour réparer son aéroplane. Il se propose de partir pour Rome à 5 heures du soir.

Appréciations d'un journal anglais

Ce que dit le *Morning Post* à propos de Paris-Madrid et de Paris-Rome :

« La France peut être fière des brillants exploits de ses enfants. La lutte pour la conquête des airs a donné au peuple français l'occasion de démontrer que les grandes qualités qui distinguent le génie français sont encore intactes. L'esprit d'entreprise, l'originalité de l'inventeur sont égalés par le courage et l'élan de l'aviateur, et les triomphes remportés dans ces concours montrent combien est ridicule l'idée que la grandeur de la France a disparu. »

Les relations télégraphiques internationales

Une Commission internationale examine en ce moment au sous-secrétariat d'Etat des postes et des télégraphes, les questions télégraphiques intéressant plus spécialement les administrations française, anglaise et allemande. M. Frouin, directeur au ministère des Travaux publics, assisté de MM. Bélugou et Verlière, représente l'élément français. Parmi les questions à traiter, doit figurer la création de télégrammes à prix réduits pour les pays entre lesquels les taxes sont élevées.

L' « Echo du Noël »

L'*Echo du Noël*, lectures édifiantes, instructives, amusantes, extraites du *Noël*, pour les enfants des écoles et des patronages. L'abonnement minimum est pour cinq exemplaires : un an, 10 francs.

Une combinaison avec l'*Echo du Noël* a permis de donner aux enfants de chœur leur journal, le *Sanctuaire*, qui contient les seize pages de l'*Echo du Noël* et quatre pages spéciales aux enfants de chœur.

L'abonnement au *Sanctuaire*, un an, 3 francs.

5, RUE BAYARD, PARIS

Çà et là

Morts d'hier

Le général Bailly, commandeur de la Légion d'honneur, commandant la 25e brigade d'infanterie, à Lons-le-Saunier. — M. de Courcy, ancien trésorier-payeur de l'armée, membre du Conseil général des vétérans des armées de terre et de mer. — M. Maurice Franck, ancien sous-préfet, conseiller honoraire, à Villers-Cotterets (Aisne).

Un astronome Jésuite

Le P. Stanislas Chevallier, missionnaire français, à Shanghaï (Chine), et directeur de l'Observatoire astronomique de Zi-Kawei, vient d'être nommé membre de la Société des « Spectrokopisti Italiani » (Académie italienne pour l'étude du soleil).

Cette Académie compte trente membres italiens et trente membres étrangers. Le P. Chevallier est l'un des deux Jésuites qui figurent parmi ces derniers.

Hommage à un soldat français mort en Bavière

On vient d'ériger, à Eichstætt (Bavière), un monument aux soldats bavarois morts pendant la guerre de 1870. A l'occasion de cette fête, on n'a pas oublié le seul soldat français, Jean Pierrard, qui y est décédé, pour sa patrie, le 3 novembre 1870.

Les vétérans d'Eichstætt sont allés en cortège mettre sur la tombe de notre brave compatriote une grande couronne de lauriers ornée d'un large ruban tricolore avec cette inscription : « A notre camarade français, les vétérans d'Eichstætt ! »

Un discours et une prière pour le défunt terminèrent cette belle cérémonie.

Le nouveau chef de musique de la garde républicaine

Par décision ministérielle du 1er juin, M. Balay, chef de musique au 72e d'infanterie, qui a obtenu le numéro 1 au concours pour l'emploi de chef de musique de la légion de la garde républicaine, est nommé chef de musique à ladite légion.

Échos de partout

Les commerçants brestois ont tenu une réunion pour protester contre la concentration des escadres dans le Midi. Un bureau a été formé pour se mettre en rapports avec tous les groupements commerciaux de Brest, Cherbourg, Lorient et Rochefort, et faire de l'agitation pour obtenir le maintien de la deuxième escadre dans les ports du Nord.

Le prix Assistance sociologie de 500 francs a été décerné à Mme Bernardini Yoestedt, auteur de la « Revision des valeurs de la femme », par 9 voix sur 17 votantes, 8 ont été attribuées à Paul Gaultier pour la « Pensée contemporaine », d'André Maurel.

Le prince héritier de Suède et la princesse sont arrivés à Calais ; ils se sont embarqués aussitôt sur le paquebot pour l'Angleterre.

La grande-duchesse douairière Anastasie de Mecklembourg-Schwerin a quitté sa villa de Wenden, à Cannes, pour Avignon et Aix-les-Bains.

Un Congrès pour la protection des noirs se réunira à Léopoldville (Congo belge), le 15 juin. Parmi les assistants, citons Mgr Grison, le R. P. Cambier, la plupart des chefs de missions catholiques, des magistrats, fonctionnaires, etc.

Le Conseil municipal de Chalou vient de décider de faire élever, dans cette ville, par souscription publique, un monument à la mémoire de M. Berteaux.

Le croiseur norvégien « Frithjof », qui se trouvait en rade du Havre, est monté à Rouen. Un croiseur suédois, le « Fylgia », est entré au port du Havre, d'où il se rendra également à Rouen.

Le millénaire normand

L'ouverture des fêtes de la grande semaine des fêtes du Millénaire de Normandie a eu lieu aujourd'hui, par le concours hippique, organisé par la Société hippique de Seine-Inférieure, qui doit durer trois jours.

Cet après-midi s'ouvre l'exposition d'horticulture, organisée par la Société centrale d'horticulture de Seine-Inférieure. L'exposition réunit de véritables richesses floréales.

Une activité intense règne dans les principales artères de Rouen. Partout on met la dernière main aux motifs artistiques, aux arcs de triomphe, aux portiques qui décorent les quartiers d'une façon très heureuse. De nombreux étrangers sont arrivés à Rouen.

Conseil d'Etat

Sonneries civiles de cloches

Le maire de la commune de Parisot (Tarn), dans un arrêté relatif à la réglementation des sonneries de cloches, a prévu notamment qu'il aurait le droit de faire sonner les cloches des églises « pour annoncer les heurs des repas et celle de la repris des travaux des champs, la réunion du Conseil municipal, l'heure d'ouverture et celle de la clôture du scrutin les jours d'élection ; pour rappeler les enfants à l'école, annoncer par un glas le décès des habitants, etc. ».

Le Conseil d'Etat vient d'annuler ces dispositions.

Les cloches des églises demeurent en principe, depuis la Séparation, exclusivement affectées aux sonneries religieuses et les sonneries civiles ne sont possibles que *dans les cas limativement prévus par le décret du 16 mars 1906* — péril commun — usage local ou disposition expresse de la loi.

Or, les sonneries prescrites par le maire de Parisot ne rentraient dans aucun de ces cas. Le maire avait donc commis un excès de pouvoir.

Hagiographie

SAINTE CLOTILDE, par l'abbé L. POULIN. In-12 de 412 pages. Broché, 2 fr. 50 ; port, 0 fr. 25 ; relié, 4 francs ; port, 0 fr. 40.

SAINT VINCENT FERRIER, par le R. P. FAGES, O. P. — 2 vol. in-8° de 508 et 554 pages. Brochés, 5 francs ; port, 0 fr. 60.

LA BIENHEUREUSE JEANNE D'ARC, *vie populaire illustrée*, par Mgr HENRI DEBOUT. — Un vol. in-16 de 364 pages avec 31 gravures sur bois de Bauchart. Broché, 0 fr. 50 ; cartonné, 0 fr. 75 ; port, 0 fr. 15 ; relié 1 franc, avec tranches dorées, 1 fr. 25 ; port, 0 fr. 20.

SAINT VINCENT DE PAUL, *Nouvelle vie populaire*, par Mgr HENRI DEBOUT. — In-16 de 155 pages. Broché, 0 fr. 50 ; port, 0 fr. 10 ; relié, 0 fr. 75 ; port, 0 fr. 15.

HISTOIRE POPULAIRE DE SAINT JULIEN, *premier évêque du Mans*, par Dom POULIN. — In-16 de 225 pages. Broché, 0 fr. 50 ; port, 0 fr. 10 ; relié, 0 fr. 75 ; port, 0 fr. 15.

SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, par le R. P. BAINVEL, S. J. — In-16 de 200 pages, Broché, 0 fr. 50 ; port, 0 fr. 10. Relié, 0 fr. 75 ; port, 0 fr. 15.

5, RUE BAYARD, PARIS, VIIe

Les employés des tramways Paris-Nord se mettent en grève

Ainsi que nous le faisions prévoir hier, la grève du personnel des tramways-Nord a été votée cette nuit et déclarée ce matin, après une réunion tenue à la Bourse du travail. 2 000 employés et ouvriers y assistaient.

C'est à 3 heures du matin, lorsqu'on apprit la décision des chauffeurs de taxi-autos, que la grève fut votée à l'unanimité.

La grève a commencé ce matin

Dans le XVIe arrondissement, 18 voitures sur 25 de la ligne de Saint-Germain sont entrées dans Paris ce matin.

Dans le XVIIe, aucune voiture n'est entrée à la porte de Saint-Ouen. A la porte de Clichy, on compte 20 entrées et 4 à la porte de Courcelles. Aux portes d'Asnières, de Champerret et de Sèvres, le service est normal.

Dans le XVIIIe, aucune voiture n'est entrée dans Paris.

Dans le XIXe, le service est normal sur la ligne Aubervilliers-Place de la République. Par contre, aucune voiture ne circule sur les lignes Aubervilliers-Opéra et Panthéon-Place de la République.

Les chauffeurs de taxi-autos sont de nouveau en grève

5 à 6 000 chauffeurs de taxi-autos, réunis hier soir à la Bourse du travail, ont acclamé la grève, à partir de ce matin.

Trois conseillers municipaux : MM. Jean Varenne, Paris et Marcel Habert, avaient promis leurs concours et exprimé l'espoir d'une révision prochaine de la taxe.

Malgré cela, M. Fiancette et M. Moussard, conseiller prud'homme, ont nettement proposé une grève de quarante-huit heures ; cela n'a pas suffi aux chauffeurs, qui ont proposé trois jours.

Les chauffeurs de taxis se sont réunis cet après-midi à la Bourse du travail. Le secrétaire du Syndicat a prononcé un discours dans lequel il a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de continuer la grève lundi.

Des équipes de « débaucheurs » ont été constituées.

La grève est à peu près générale.

Dans les 20 dépôts de Paris, comprenant 2 174 voitures, il n'en est sorti que 48.

Réunions et conférences

LIGUE PATRIOTIQUE DES FRANÇAISES

Avallon. — Deux superbes conférences, avec projections lumineuses sur le Congrès eucharistique de Montréal, ont été données par M. l'abbé Bellency, les 30 mai et 1er juin.

L'auditoire était composé, le second jour, de plus de 700 personnes. Des vues sur la vie de sainte Cécile ont terminé la séance, et la partie musicale a été parfaitement interprétée par des artistes avallonnais.

CONGRES CANTONAUX A FREJUS

A l'occasion de pèlerinages de jeunes gens et d'enfants à Notre-Dame de la Queste et à Notre-Dame de Beausset-Vieux (Var), deux Congrès cantonaux de patronages et de catéchistes volontaires ont eu lieu. Ces réunions, présidées par le directeur diocésain des œuvres, ont donné naissance à de nouveaux patronages de garçons et de filles et ont consolidé les œuvres existantes. Des séances particulières réservées aux dames patronnesses et aux catéchistes volontaires ont obtenu le meilleur résultat. La communion et la communion fréquente ont été l'objet de constantes recommandations.

M. PAUL PARSY EN TOURAINE

M. Paul Parsy, qui doit prononcer un discours lundi au Congrès catholique de Chinon, fera dimanche deux conférences à Villandry et à Rigny-Ussé à l'occasion des fêtes paroissiales de ces communes.

POUR LA R. P. SCOLAIRE

La réunion générale de l'Association des pères de famille de Quimperlé a eu lieu, à Pont-Aven, mercredi, sous la présidence de M. de la Villemarqué. M. l'abbé Piriou, vicaire à Saint-Corentin de Quimper, a prononcé une très éloquente conférence, à la suite de laquelle un vœu a été adopté en faveur de la répartition proportionnelle scolaire.

DERNIÈRE ÉDITION

ROME

A la Congrégation des Etudes

Par dépêche de notre correspondant particulier, le 3 :

Le cardinal Casetta est nommé préfet de la Congrégation des Etudes.

Echos religieux

Un Congrès eucharistique

Six évêques assisteront au Congrès eucharistique de Saint-Pol-de-Léon, les 24 et 25 juin. Des fêtes en l'honneur de Jeanne d'Arc seront célébrées à cette occasion.

La cathédrale de Monaco

La consécration de la cathédrale de Monaco aura lieu le 10 juin. NN. SS. les évêques de Nîmes, de Nice, de Fréjus et de Vintimille assisteront à cette cérémonie.

Lundi, 5 juin, aura lieu l'anniversaire de l'ouverture du sanctuaire de Notre-Dame de Consolation à Lavaur. La procession partira de la cathédrale Saint-Alain.

Alliance des Grands Séminaires

L'Alliance des Grands Séminaires de France tiendra son sixième Congrès les 18 et 19 juillet, à Paris, dans les salles de l'Institut catholique, 74, rue de Vaugirard. Le programme a été dressé conformément aux décisions prises au dernier Congrès et approuvées par l'autorité. Suivant l'usage, une lettre de convocation sera adressée, avant le 20 juin, à tous les membres adhérents de l'Alliance.

Le Congrès sera suivi, comme les années précédentes, d'une retraite réservée aux membres de l'Alliance. Cette retraite se fera au Séminaire des Carmes, 74, rue de Vaugirard, et sera prêchée par M. l'abbé Boulanger.

NOS AMIS DÉFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

(Ind. 7 ans et 7 quarantaines, 8 juin 1907.)

Le P. Charles Le Goüay, des Pères du Saint-Esprit, missionnaire au Haut-Congo français, 44 ans, dont 21 de vie religieuse, à Liranga (Congo).

Mme Vve Maurice Graffin, née Marie Perdriau, mère de Mgr René Graffin, directeur de la Société anticlavagiste de France, et de M. Roger Graffin, administrateur de la *Croix des Ardennes*, 76 ans, à Château-la-Vallière (Indre-et-Loire). — M. Léon Piat, un des premiers abonnés de la *Croix*, père de M. le curé de Saint-Pierre de Tonnerre, 85 ans, à Jully (Yonne). — Le Dr Coubiaud, fidèle abonné, 55 ans, à Cholet.

RECOMMANDATION

On recommande une conversion.

MARIAGES

On recommande aux prières de nos lecteurs les mariages de :

Mlle Marie Montriaud avec M. Georges Foucque, qui sera célébré, le 8 juin, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, à Paris.

Mlle Elisabeth Daugez avec M. Maurice Prophette, à Montdidier.

Une réunion de savants

La galerie des célébrités contemporaines se complète chaque jour : voici le troisième volume des « SAVANTS ». Cette bibliothèque des *Contemporains* est assurément un inappréciable trésor : toute l'histoire contemporaine est là, dans la vie des hommes illustres dont cette histoire est faite : *Souverains Pontifes, religieux et missionnaires, Napoléon et sa famille, maréchaux de l'empereur, artistes, marins, gloires militaires, femmes célèbres*, etc. et dans quelques jours on nous offrira les *littérateurs, les orateurs, les poètes* ; soit, bientôt, 35 magnifiques volumes à 2 francs, et 27 à 1 franc. Ajoutons qu'il est facile d'avoir le détail de toutes ces remarquables biographies en demandant le catalogue spécial et gratuit des *Contemporains*, qui donne aussi toutes les conditions de vente.

5, RUE BAYARD, PARIS, VIIIe

Informations du soir

A l'issue du Conseil des ministres, M. Monis a reçu M. Charles Dumont, ministre des Travaux publics, et M. Paul-Boncour, ministre du Travail.

LA LETTRE DES EVÊQUES

Mgr Campistron devant le tribunal de Bonneville

Mgr Campistron, évêque d'Annecy, est convoqué pour le 9 juin, devant le tribunal de Bonneville, pour participation à la lettre collective de l'épiscopat.

LE TRAFIC DES DÉCORATIONS MISES EN LIBERTÉ

M. Curtiss, juge d'instruction, vient de mettre en liberté provisoire MM. Valensi, Clementi, Meulemans, Reveillard, Ebrard, et Dutruel Valensi sous caution de 8 000 francs, Meulemans sous caution de 10 000 francs et les autres sans aucune caution.

AU MAROC

Cessation des opérations sur la Moulouya

Le général Toutée, ayant reçu des instructions du ministère pour cesser les opérations sur la Moulouya, procède actuellement à l'organisation des postes qui resteront pour assurer la sécurité de la région.

Le gros des troupes rejoindra ses garnisons respectives en passant par le massif des Beni-Snassen.

Tanger, 3 juin. — Fez, 30 mai. — Quelques délégués des Beni-M'tir sont venus conférer hier avec Si-Alsea-ben-Omar ; ils maintiendraient leurs conditions primitives pour leur soumission, c'est-à-dire le renvoi des Européens et de la mission militaire. Aussi, Si-Alsea-ben-Omar les a congédiés, en déclarant que le maghzen était maintenant assez puissant pour les châtier. Les Beni-M'tir auraient envoyé leurs femmes chez les tribus neutres, leur demandant de leur fournir des contingents contre les infidèles.

Les pourparlers de paix continuent dans des conditions favorables avec les Ouled-Jamaa, les Cheraga, les Ouled-El-Hadj ; par contre, les Hyaïnas s'agitent et menacent de se révolter, sans doute à l'instigation de leurs voisins ; plusieurs caravanes ont été pillées.

Tanger, 3 juin. — Casablanca, 3 juin. — On signale la rentrée dans leur territoire de nombreux Zaers, qui avaient participé aux attaques de convois sur la route de Mehedya ; ils reviennent découragés par les pertes qu'ils ont subies.

Plusieurs fractions de la tribu des Arabs demandent aux autorités de la Chaoula d'être placées sous la surveillance de nos troupes comme les tribus de la Chaoula.

RETOUR DU VAISSEAU-ECOLE

La Rochelle, 3 juin. — Le croiseur *Duguay-Trouin*, vaisseau-école, de retour de son voyage d'exploration, a mouillé ce matin en rade de La Pallice où il séjournera pendant quelques jours.

L'INCENDIE DU PALAIS DE JUSTICE D'EVREUX

Evreux, le 3 juin. — Les pompiers et les soldats ont passé toute la nuit sur les lieux du sinistre.

Une partie des archives seulement a été brûlée ; les documents de l'état civil sont intacts.

Les prisonniers, transférés hier dans des casernes, ont été ramenés à la prison ce matin.

FIN DE GRÈVE

Perpignan, 3 juin. — A Fillols, grâce à l'arbitrage du sous-préfet, la grève des mineurs est terminée ; le travail sera repris mardi. Au tunnel transpyrénéen de Puymorens, 250 mineurs chôment ; on attend aujourd'hui l'arrivée sur les lieux de la grève d'un délégué de la

LA DÉLIMITATION DE LA CHAMPAGNE VITICOLE

Le Conseil d'Etat, toutes sections réunies, s'est assemblé aujourd'hui à une heure pour délibérer sur la délimitation de la Champagne.

La discussion qui est tenue rigoureusement secrète paraît devoir se prolonger assez tard.

A 3 h. 1/2, M. Blanc n'avait pas terminé la lecture de son rapport.

Le projet de décret qui a été transmis au Conseil d'Etat par le gouvernement au sujet de la délimitation de la Champagne était en blanc.

Le président du Conseil des ministres, on ne l'a pas oublié, s'est engagé à signer le décret tel qu'il sera transmis par le Conseil d'Etat, sans y rien modifier.

MANIFESTATIONS DE POLYTECHNICIENS

Vers midi, les candidats à Polytechnique, formés en monôme, se sont livrés à des manifestations boulevard Raspail, devant l'hôtel du *Bilon*.

Le personnel du journal la *Démocratie* est sorti du bureau. Il s'en est suivi une légère altercation. Quelques coups ont été échangés. L'arrivée des agents a dispersé les belligérants.

Le monôme a repris son chemin sans autre incident jusqu'au carrefour de la Croix-Rouge.

LA COURSE D'AEROPLANES

Frey repartira cet après-midi pour Rome

Parioli-Aviation, 3 juin. — On apprend que Frey est venu à Rome en automobile pour déjeuner. Il rentrera cet après-midi à Maccarese et il repartira en aéroplane pour Rome.

L'ETAT DES LIEUTENANTS LUCCA ET HENNEQUIN

Hyères, 3 juin. — L'état des officiers aviateurs Lucca et Hennequin est aussi satisfaisant que possible. La nuit a été bonne ; à moins de complications imprévues, leur rétablissement sera prompt.

Le général Roques annonce qu'il envoie à Hyères le colonel des aérostiers de Versailles pour faire une enquête sur l'accident et porter des encouragements aux blessés.

Le moteur